CONDITIONS.

Six centres par an—payables six mois d'avance.

L'abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention positive au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions passera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les affiche, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LOUISVILLE,

Le bateau-à-vapeur **FELICIANA**, capitaine Barre, commencera à charger demain, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON, rue du Canal, no. 77.
avril

POUR LIVERPOOL.—(*Passage seulement.*)

Le beau navire doubleur **ANN PARRY**, capitaine [illegible], vient prendre quelques passagers. Ce navire offre [illegible] emménagements, et partira sans délai. S'adresser à bord, ou à THEOD. NICOLET & CO.
30 av

POUR BALTIMORE.

Le brick fin. voilier **SPARK**, capitaine KENNEDY, prêt à recevoir un chargement, s'adresser pour fret ou pour passage, au capitaine à bord, ou à
30 avril J. W. ZACHARIE & CO.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un bâtiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports ; s'adresser à THEOD. NICOLET & Co.
avril

POUR NEW-YORK, (*Paquebot du 5 Mai.*
Ligne entre New-York et la Louisiane.

Le beau navire neuf **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE, sera prêt à recevoir son chargement le 1er. Mai prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au premier rang, en dessous du marché, ou à
28 avril FOSTER & HUTTON.

A FRETER.

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre. S'adresser au capitaine J. GRACE, à bord, en face du poteau No. 73.
28 avri

POUR NEW-YORK,

La goélette fine voilière **CAROLINE**, capitaine STANTON, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord en face de la rue du Canal, ou à
TOURNÉ & BECKWITH.
26 avril rue de la Nouvelle Levée.

POUR NEW-YORK.

Le navire **ATTICUS**, capitaine MARTIN, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à THAYER, HURD & Co.
23 avril rue des Magasins, No. 29.

A FRETER,

Le sloop **JUNO**, pouvant porter 85 boucauts ou 450 barils. On préférerait un fret pour Charleston ou Savannah. S'adresser à
20 avril TOURNÉ & BECKWITH.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire **ROBERT MORRIS**, cap. SINGER, ayant une partie de son chargement engagé ; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
18 avril SAM. C. BELL, rue du Canal.

POUR ST. JEAN—(*Porto Rico.*)

La goélette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **BONITA**, capt. Stockton, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau No. 123, ou bien à
17 avril. HARRISON, BROWN & Co.

A FRETER.

Le brick fin voilier **COMMERCE**, [illegible] port de 170 tonneaux, est maintenant prêt à recevoir un chargement. On préférerait prendre du sucre pour New-York. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au-dessous de la rue Conti, ou à
LAUVE & BENEDICT.
10 avril rue de la Douane, No. 88.

A FRETER,

Le brick **LUCY**, capitaine TIDDLE, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un part au sud du Cap Hatteras. S'adresser à
16 avril WM. G. HEWES.

LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR BALTIMORE.

Les beaux briks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagements des navires.
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans, que Dimanche prochain, 29 du courant, il fera l'ouverture de sa maison, à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 5 heures pour le dîner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité ; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans son entreprise.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu arabe*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bateaux à voiles pour se promener sur le lac.

La journée d'ouverture sera terminée par un **FEU D'ARTIFICE**, qui sera tiré à l'entrée de la nuit.

P. Guillaume dévouant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère prouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne négligera rien pour son agrément.
28 avril—12f

CLOUS ASSORTIS, à vendre par
1er. mai, YORKE, MACALESTER & Co.

CAFE'—317 sacs Café vert de la Havane, 70 de quelle en débarquement du brick Hermes Habanero, et 314 sacs de Rio, à vendre à des conditions accommodantes, par
HARRISON, BROWN & Co.
26 avril rue Royale, No. 117.

CIGARRES mêlées et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
26 avril rue Royale, No. 117.

TOILE de Russie ayant droit au *drawback*, à vendre par STETSON & AVERY.
24 avril rue du Camp, No. 31.

OSNABURGS de qualité supérieure, à vendre par
23 avril STETSON & AVERY.

LETTRES DE CHANGE sur New-York et Londres, à vendre par
20 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

CHAPEAUX.—20 caisses Chapeaux noirs et blancs à vendre par.
THAYER, HURD & CO.
1 avril rue des Magasins, No. 29.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans le but de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PALMER,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août,

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, capitaine PAGE,

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capitaine STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus, dont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils ont tous fait un ou plusieurs de ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera des approvisionnements de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR NEW-YORK.

Les navires composant cette ligne, partiront de Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de New-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir :

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. WATERMAN, devant partir le 8 mai.

Le navire **TALMA**, capitaine T. BUNKER, devant parti le 22 mai,

Le navire **TENNESSEE**, capitaine GOWLER, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine GRETLEAF, devant partir le 22 juin.

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. DENNIS, devant partir le 8 juillet.

Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe, sous les rapports, ont été construits à New York et sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. G. HEWES.
7 avril rue du Camp, no. 9.

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'habitation de Samuel M'Cutcheon, près de l'Eglise-Rouge, dans la nuit du 5 du courant, un nègre nommé LINN, LENARD ou LONDON, charpentier, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de grosseur moyenne, teint clair, cheveux touffus ; il a été amené de la Caroline du Nord l'année dernière, par M. James B. Digby ; c'est un fin matois, qui essaiera de se faire passer pour libre, parce qu'il sait lire et écrire. On ne se rappelle pas qu'il ait aucune marque particulière. Les capitaines de navires, bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de ne pas recevoir à leur bord le dit esclave. Quiconque l'appréhendera et le conduira à la geole recevra la récompense ci-dessus, et obtiendra en outre une compensation raisonnable pour les frais qu'aurait nécessités son arrestation. S'adresser à MM. W. et J. Montgomery, à la N. Orléans. 1 mars—3m, lpa.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
ET DE LANGUES ANCIENNES,
Rue Royale, No. 199, entre Orléans et St.-Pierre.

J. A. FRYER, ayant enseigné les langues, et ce qu'elles ont à une éducation soignée, dans des institutions distinguées en Angleterre et dans les Etats-Unis, a l'honneur d'annoncer au public qu'il tient des classes chez lui et qu'il donne des leçons dans les familles et dans les pensions. 11 avril—12

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au *drawback* ; vin rouge de Médoc en barriques, des années 1827 ; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Cases, Leoville, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq-cents; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Grusu-Larose ; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles ; Vin blanc en tierçons; Chaudières à sucre assorties, Gueules de fourneaux; un Moulin complet pour sucrerie. 11 avril J. B. LABATUT.

HUILE DE BALEINE.—30 futailles Huile de 109 gallons Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par
23 mars STETSON & AVERY.

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SARDINES choisies, de première qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St. Pierre.
23 mars. FORESTIER.

CALLIGRAPHIE.
SYSTEME CASTERIEN.

M. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux mes, leur donne une *écriture nette, expédiée et fashionable*. Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman* ; *D. Pojeur*, maire de la ville ; *Rév.* évêque *Le D, Nerkey Rév. Ti Clap, Rév. J. Moni, L. C. Duncan, J. A. Maybin, A. Grailhe, J. W. Egneo. Rév. Mr. Nash.* 9 avril—15.3ps.

VINS, &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Hâvre, et offrent à vendre,

190 caisses Bourgogne mousseux, de qualité supérieure, et maintenant préférés au Champagne, en Europe ; 50 paniers Champagne ; 4 balles Toile à chemises, 4-4; 4 balles Bretagne superfine.

De plus : Vin de Madère de choix, importé directement de Madère.
avril 4. QUERTIER & BOUTIN.

SUCAR.—28 boucans de vente par
24 avril YORKE, MACALESTER & Co.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Blunt,

KITTY, mulâtresse, âgé d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Conditions—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Par ordre de la cour.
24 avril MARTIN BLACHE, Régister.

L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 8 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Marie Louise Escalada, veuve Charles Pelleteau, les ESCLAVES et PROPRIETES ci-après, savoir :

1. Rose, négresse africaine, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse et un peu cuisinière ; 2. Louise, negresse créole, âgée d'environ 18 ans, cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison ; 3. Dominique, alias Risquetout, nègre, âgé d'environ 40 ans, nègre de champ.

4. La moitié indivise d'une terre située dans la première île de Barataria, dans la paroisse de Jefferson, à environ huit lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, faisant face au Bayou Barataria ou rivière Ouche :—la dite terre est à partir de la pointe du Bayou aux Oies, et s'étend jusqu'à une coulée qui forme la limite inférieure, cette terre ensemble les bâtisses érigées sur la partie occupée par les héritiers Pelleteau, mesure environ 24 arpens de face au Bayou Barataria ou rivière Ouacha, sur 40 arpens de profondeur, mais on n'en garantit pas la mesure—elle sera vendue telle qu'elle se poursuit et comporte, c'est à dire, bornée en face par le Bayou Barataria ou rivière Ouacha, à droite par le Bayou aux Oies, et à gauche par la coulée dont il est ci-dessus fait mention. Plus, 6 têtes de bêtes à corne, et une grande Pirogue.

Conditions—Les esclaves 1-3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit ; la terre située au Barataria à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les bestiaux et la Pirogue, payables comptant.

Par ordre de la cour.
6 août. MARTIN BLACHE, Régister.

Les actes de vente seront passés par devant H. Pedesclaux, not. public, aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Le Mardi 29 mai 1832, je exposerai en vente, à midi, pour le compte de la succession de feu Vincent Pidour, 1°. Une négresse nommée PAULINE, âgée de 21 ans, domestique de maison et marchande ; 2°. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Manderville entre les rues Cassedily et Grande Hommes, ayant 40 pieds de face sur 150 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus ; 3°. Un lot de terre situé dans le même faubourg, attenant au précédent, ayant 12 pieds de face sur 151 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent ; 4°. Un lot de terre situé rue des Grandshommes, entre les rues Manderville et Marigny, mesurant 52 pieds de face sur, 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions : l'esclave, payable en tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, les propriétés foncières, un cinquième comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passé pardevant C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs.
16 avril.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—vendredi, 18 mai 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu James Pitot, les esclaves et la propriété ci après, savoir : JOHN, nègre américain depuis son enfance dans le pays, excellent domestique de maison et propre à tout, un peu enclin à l'ivrognerie ; PAULINE, négresse Libre âgée de 45 ans, un peu blanchisseuse, un peu domestique, avec sa fille ARIELE, négrille âgée de 7 ans ; HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans, un peu couturière et domestique de maison, avec ses deux enfants, ANGELINA, âgée de 3 ans et demi, et JEAN, âgé de 3 semaines; LUCILE, griffe américaine, depuis long-temps dans le pays, âgée d'environ 38 ans, excellente cuisinière et un peu blanchisseuse ; depuis environ 15 mois la dite Lucile, à la connaissance de ses maîtres, s'est dérangée 5 fois ; NANCY, fille de Lucille, âgée de 13 ans, aimant à s'absenter.

Un Terrain, situé à l'encoignure des rués Bourbon et de l'Hôpital, ayant 59 pieds de face à la rue Bourbon et 80 pieds de face à la rue de l'Hôpital avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves à 6 mois de crédit et la propriété foncière à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
13 avril

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 24 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Clara Louise Boisdoré, une mulâtresse nommée ZOZANNE, âgée d'environ 16 ans un peu cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. H. Péraud, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 19 avril.

RUE DU CANAL—NO. 45.

MM. GEYER & CHAPMAN continuent à enseigner l'écriture dans le plus bref délai. Leur méthode est le résultat d'une expérience de plusieurs années dans l'enseignement de cet art utile ; elle comprend tous les mouvemens enseignés par Carstair, et, sous le rapport du goût et du genre, beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Il y a tous les jours des classes pour les messieurs et les dames.

Heures de leçons pour les hommes, à 6½ heures du matin et de 5 à 9 heures du soir. Pour les dames, de midi à 3 heures ; celles qui le préféreraient peuvent prendre des leçons chez elles. De nombreux spécimens du travail de ceux qui ont déjà pris des leçons, sont exposés à leur académie, où les dames et les messieurs sont invités à venir les visiter. 5 avril.

A LOUER A L'ANNÉE.

CET établissement confortable et spacieux, situé à l'encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas, occupé comme maison de pension, faisant face à la rue Tchoupitoulas prochaine du magasin de MM. M'Leod & Campbell. Les bâtisses dans le fond sont spacieuses, et il y a une citerne et un pompe dans la cour. Aussi, un magasin ou comptoir, no. 30, rue des Magasins, et un autre no. 22, rue Gravier. S'adresser à SAML. P. MORGAN & CO.
4 av Rue du Camp, No. 48, au premier.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

CAFE' de la Havane, à vendre sur la levée, par
17 avril J. MAGER.

WHISKEY.—88 barils vieux Whiskey de Monongahela, et 13 demi-dito dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Orleans, à vendre par
25 avril TOURNÉ & BECKWITH.

JAMBON, GRAISSE & PORC.—100 boucauts Jambon de première qualité, 500 barillets Graisse en feuilles, 31 barils Maqueteaux et 61 dito Porc, de première qualité, reçus par le bateau à vapeur Franklin, à vendre par
23 avril STETSON & AVERY.

REÇU tout récemment:—8 barriques Vin de St. Estaphe de choix; 28 caisses grand Vin de Château Lafitte; 5 demi-pipes Madère de Marseille ; London particular; 2 caisses Shalls; 1 do. Pulicates; 2 caisses Robes; 1 do. Mouchoirs batiste; 1 balle Indienne; 32 boucauts de sucre; à vendre par
23 avril THEOD. NICOLET & CO.

CENT milliers de CIGARRES en débarquement du brick Jeanfina, à vendre par
25 avril VICTOR DE LA COVA, rue St. Louis, No. 51.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent Phan. Chas. Maurian, juge.—No. 6084.—*W. F. Courtnay* contre *les créanciers de Bryden & Courtnay et de W. F. Courtnay.*—Sur consentement et lecture de la pétition supplementaire dans cette affaire, et sur motion de M. John Macready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, Lundi, 14 du mois de Mai prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du demandeur, et de plus, que M. G. Resplius, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens. Par ordre de la cour.

Bureau du Greffier, 12 avril 1832.
FREDERIC BUISSON.
13 avril—10. Depute Greffier.

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFE sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public un TIR-AU-PISTOLET, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Paris, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui ne tireront près du but.
17 avril— PARADOL.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 6 mai, à 5 heures et demie du matin, pour un exercice à feu. Pantalon blanc et habit bleu.
30 avril Par ordre, J. DUREL, Aid.

GARDES D'ORLÉANS,
ATTENTION!!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 heures du matin, et s'assemblera au lieu ordinaire. Equipement complet, veste bleue, pantalon blanc.

Par ordre du capitaine,
30 avril JN. BOZANT, sergent-maj.

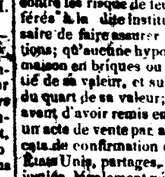

AVIS
Aux amateurs de Harpe.

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou mucheté et à coupage, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus de plus, plusieurs jeux de cordes complètes.
LEPAGE,
4 fév—3m Professeur de musique, rue Ste. Anne, N°. 121.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de

E. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
E. J. FORSTALL,

Commissaires nommés par le Gouverneur et le Senat.

SECTIONS DU BILL :

SECT. 4. *Il est de plus décrété*, &c. Que pour être admis à souscrire, il faut être citoyen de cet état et propriétaire de biens-fonds y situés, et que les actions de la dite Banque ne pourront être transférées qu'à des citoyens de cet Etat, propriétaires de biens fonds; mais à l'expiration de quatre ans elles pourront être transférées à tous propriétaires de biens-fonds dans cet état, soit citoyen ou non. Et il est bien entendu, que pour la garantie du capital de la dite Banque et des intérêts, il sera fourni pour quatre millions de piastres d'hypothèques sur des propriétés situées dans la ville de la Nouvelle-Orleans et ses faubourgs; et que les quatre autres millions seront assurés par des hypothèques sur des biens-fonds situés hors des limites de la dite ville et de ses faubourgs.

SECT. 6. *Il est de plus décrété*, &c. Que pour assurer le paiement du capital et des intérêts desdites obligations, les souscripteurs seront tenus de fournir des hypothèques à la satisfaction de la direction sur des propriétés d'une valeur au moins égale, dans tous les cas au montant de leurs actions respectives, lesquelles hypothèques pourront porter sur des terres en état de culture et des esclaves, sur des terrains avec maisons et autres édifices produisant des fruits, que lesdites hypothèques pourront aussi reposer sur des terres en friches, mais susceptibles de culture, sur des terrains vacans, pourvu que pas plus du cinquième des actions de toute souscription, ne puisse être garanti par hypothèque sur des terres incultes ne faisant partie d'aucune habitation, et sur des terrains vacans dans la ville de la Nouvelle Orléans et ses faubourgs; qu'aucune hypothèque sur des esclaves seulement ne pourra être acceptée que quand une hypothèque sera offerte sur une terre et des esclaves; la valeur de la terre devra être des deux tiers au moins des actions pour lesquelles l'hypothèque devra être donnée; que les maisons et autres édifices hypothèques à la Banque devront toujours être assurés contre les risques de feu, et les polices d'assurances transférés à la dite Institution, et ne sera pas nécessaire de faire assurer les édifices dépendants d'habitations; qu'aucune hypothèque ne sera acceptée sur une maison en briques ou autre édifice pour plus de la moitié de sa valeur, et sur une maison en bois pour plus du quart de sa valeur; que nul ne sera admis à souscrire avant d'avoir remis entre les mains des commissaires un acte de vente par acte public, conceissions ou certificats de confirmation des commissaires de terres des Etats Unis, partages, ventes, ordonnés par une cour de justice, légalement vérifiés ou telle autre preuve de son droit de propriété à celle offerte en garantie à la Banque, qui sera jugée satisfaisante par les dits commissaires ou directeurs ; que des propriétés déjà hypothéquées pourront être reçues en garantie, pourvu que la direction déduise d'abord de la valeur totale des dites propriétés le double au moins du montant des dites hypothèques, et n'accordera ensuite d'actions que sur l'excédent de valeur après cette déduction ; bien entendu, toute fois, que l'hypothèque existante sur ladite propriété n'empêchera pas la direction de la dite Banque de la recevoir comme garantie du capital, lorsque la somme qui devra être prêtée sera employée à éteindre la dite hypothèque. 6 avril.

JAMBONS.—35 boucauts Jambons de Cincinnati sous enveloppe, d'une qualité supérieure, maintenant en débarquement, à vendre par
24 avril STETSON & AVERY.

CAFÉ.—250 sacs de première qualité, de la Havane, et 310 do. do. de Rio, récemment reçus et à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
7 avril rue Royale, No. 117

SUCRE & MELASSE.—140 boucauts Sucre, et 13,000 gallons Melasse, sur une habitation de la côte, à vendre par
25 avril TOURNÉ & BECKWITH.

MME. FANNI FRYER, vient de recevoir de France par le Cyrus Butler, un assortiment de Mousselines imprimées, des Chapeaux de printemps, idem en pailles, Fantaisies, Fichus, Echarpes, Schalls, Peignes, Gants et autres articles de goût. 25 avril

HUILE DE BALEINE.—20 caisses bonne Huile de Baleine, faite en automne, à vendre à bon marché pour clôre un envoi.
F. P. DUCONGÉ,
26 avril encoignure Chartres et Conti

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No. 27.*

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 25 avril—1m

TRAITES sur Paris, Lyon, Marseilles, New-York et Boston, à vendre par
25 avril T. NICOLET & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 5 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, sept beaux ESCLAVES, savoir : Samson, américain, de 40 ans, charpentier, forgeron, scieur et equarrisseur, il est bon nègre de champ, et domestique de confiance ; et est dans le pays depuis 20 ans dans le pays ; Clitor, de 35 ans, américaine, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, depuis quelque temps dans le pays : Julian, 35 ans, africaine, depuis 6 ans dans le pays, elle travaille aux champs, avec [illegible] enfant, Solomon, de 10 ans, très intelligent ; Cécile, sœur, de 16 ans, elle est dans le pays, sujet du pyx Lucy-Ann, de 23 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et couturière. Ces esclaves sont tous [illegible] Conditions : 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy au frais des acquéreurs.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu samedi, 5 mai, à midi, à la Bourse, esclaves suivants, savoir : Jean [illegible] 21 excellent cocher et bon domestique de service, pleinement garanti ; Nicolas, de 16 ans, depuis peu dans le pays, parlant anglais et français ; [illegible] de champ, et son enfant de 5 ans et demi, Lucille [illegible] cuisinière et couturière, sont garantis.

Conditions : 6 mois, en billets endossés à satisfaction & hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant M. W. Lewis, not. pub., aux frais des acquéreurs. 2 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI 5 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, SOIXANTE ONZE TERRAINS, situés à Elkinstaugh, sur les Bords du lac Pontchartrain, présente limite de la ville de St. Jean, n'ayant [illegible] et à l'autre du nouveau canal, de l'autre. Ils [illegible] sont chacun de 50 à 60 pieds de face, et ont différentes profondeurs, quelques-uns ayant jusqu'à 270 pieds comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse. 47 de ces terrains font face au lac, et sont vendus avec le droit d'acquérir ou de s'approprier de toute la terre que l'eau y accumulera en face. Le sol [illegible] les rend propres à la culture de jardins ou à élever des maisons de plaisance, ces terrains étant placés dans un des lieux les plus salubres de l'Etat, le lac fournit en tout temps du poisson de toute espèce.

Conditions : un quart comptant, et le reste un an en billets sans endossements, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 30 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LE samedi 5 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse, l'esclave SAMPSON, age de 31 ans, ayant été employé dans un des bateaux de remorque depuis [illegible] ans ; il est parfaitement acclimaté et garanti de vices et maladies prévus par la loi.

Conditions : 12 mois de crédit, en billet endossé satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par devant C. Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 5 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, une mulâtresse de 19 ans ; de puit quelques temps dans le pays ; elle est bonne blanchisseuse, repasseuse, excellente domestique, et un peu cuisinière ; on la vend sans garantie. Payable en 6 mois, en billet endossé, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par M. Octave de Armas, not. pub.
19 avril—6

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, le samedi 5 mai prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, UN TERRAIN, avec une maison et ses dépendances, situé au faubourg Ste. Marie, faisant l'encoignure des rues Gravier et Philippa, ayant 44 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier 108 pieds 4 pouces de face à la rue Philippa, 26 pieds 8 pouces sur le derrière, et 102 pieds 3 pouces de profondeur à une ligne perpendiculaire à la rue Gravier, le tout mesure française.

Conditions : payable à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque. 19 avril

---

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement, rue Bourbon, entre Ste.-Anne et Bienville, où l'on pourra prendre également des *Bains de vapeur; des Bains sulfureux* et des *Bains aromatiques*. L'entrée pour les bains est par la porte de la cour.
9 avril—3m GICQUEL.

TOILE et Cordes d'emballage.—60 pièces de Toile du Kentucky, et 191 rouleaux Cordes, en débarquement, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
20 avril rue du Canal, No. 77.

NOUVEAUX HABILLEMENS!!!

WM. C. NORRIS & Co. viennent de recevoir par le Robert Morris, un nouvel assortiment d'habillements d'été d'une grande variété, pour hommes. Aussi, des habillements d'enfants.

TRAITES sur New-York, à vendre par
18 avril WM. G. HEWES.

SUCRE.—41 boucaus beau Sucre des Attakapas, récemment reçus, à vendre par
28 avril FOSTER & HUTTON, rue du Canal.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
30 mars J. MAGER.